



Fiche Info-Qualité

PARTENARIAT INTERSECTORIEL

Le partenariat intersectoriel en santé publique, c'est quoi ?

L'action intersectorielle favorable à la santé correspond aux **actions entreprises par d'autres secteurs que celui de la santé**, en collaboration avec ce dernier. Elles ciblent des déterminants de la santé et visent des résultats de santé ou d'équité en santé. En effet, l'action intersectorielle est reconnue comme une stratégie essentielle pour **améliorer la santé de la population et réduire les inégalités sociales de santé**.

Indispensable au déploiement du programme de santé publique, le partenariat intersectoriel requiert la **participation d'acteurs provenant de divers milieux** : communautaire, scolaire, municipal, service de garde, etc.

Le partenariat intersectoriel en Montérégie

Il se traduit notamment par :

- Le soutien de **tables de concertation locale** actualisées par les organisateurs communautaires (ex. : petite enfance, jeunesse, aînés, personnes handicapées, sécurité alimentaire, violence

conjugale et agression sexuelle, développement social, immigration, santé mentale et estime de soi, orthophonie et développement du langage, logement, environnement et aménagement);

- Le travail des partenaires au sein du **Comité régional Opération Colibri (CROC)** concernant le développement des tout-petits;
- La collaboration à **des instances régionales et sous régionales** afin de partager les enjeux de santé publique (ex. : Conférence administrative régionale (CAR et CAR-DS), Table des préfets, Instances régionales de concertation (IRC) en persévérance scolaire et réussite éducative);
- La **Concertation Horizon** qui vise, pour le territoire couvert par les cinq MRC de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest), à accroître la capacité d'actions collectives axées sur les conditions de vie, ainsi qu'à positionner le développement social et la réussite éducative comme vecteur de développement des communautés;

- La mobilisation des partenaires du **groupe de travail sur les surdoses d'opioïdes**;
- L'élaboration **d'une entente de complémentarité des services MSSS-MEES** (ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) pour soutenir le développement et le renforcement d'un continuum de services intégrés pour les jeunes, aux paliers local et régional;
- Des **instances de concertation locale portant sur différentes thématiques** (ex. : l'insalubrité morbide, le soutien aux aînés, l'itinérance, etc.) où les partenaires s'investissent pour développer une vision commune afin d'intervenir en respectant les compétences de chacun, et ce, afin d'agir ensemble sur les déterminants de la santé de la population.

Le travail avec les partenaires

En Montérégie, de vastes consultations sont réalisées auprès des partenaires du réseau de la santé et des partenaires intersectoriels. Les **particularités régionales** et les **préoccupations** de





Fiche Info-Qualité

PARTENARIAT INTERSECTORIEL

nos partenaires sont ainsi prises en compte;

L'apport des partenaires se situe à toutes les étapes d'un projet, ce qui fait en sorte que leurs **expertises et opinions** sont reconnues et considérées. Les différentes instances de concertation sont également des lieux privilégiés permettant de développer des partenariats intersectoriels, de partager des façons de faire et d'éviter des doublons.

Pour plus d'information :

Jocelyn Robert
Coordonnateur à la Santé publique

